



Un pacte pour l'enfance

Avec Proxi'loisirs,
choisissez votre expérience

LA VIENNE

Le magazine

- **ACTUALITÉS** 4-7
- Le vin de Saumur prend
de la bouteille dans la Vienne 8
- Au cœur du territoire 9
- **Un pacte pour l'enfance** 10-13
- **Le SIJM : une clé de l'intégration** . . . 14
- L'optique chez vous 15
- Avec Proxi'loisirs,
choisissez votre expérience 16-17
- Livres - Agenda 18
- La recette du Chef 19
- Tribunes 19

Directeur de la publication :

Alain Pichon, Président du Département de la Vienne

Rédactrice en chef :

Virginie Saint-Faust, Directrice de la Communication

Maquette, montage et rédaction :

Service Communication - Département86

Crédit photo : Service Communication, Jérôme Brizzi,

Thomas Maheux, Alexandre Aujoux, Adobe stock, Solutions drones 86, Parc du Futuroscope

Contact rédaction : redaction@departement86.fr



Imprimerie :

GROUPE MAURY IMPRIMEUR

Département de la Vienne, place Aristide Briand, CS 80319 - 86008 Poitiers cedex.

Le magazine institutionnel de la Vienne est diffusé à 219 500 exemplaires, sur l'ensemble du Département, par Médiapost.

Toute reproduction, même partielle, doit faire l'objet d'une demande écrite au service communication du Département.

Dépôt légal : mars 2022

ISSN 1968-0929



Actualités



L'Arena Futuroscope, un rêve qui devient réalité ! p.4

Le 7 avril 2022 marquera le jour de l'inauguration de l'Arena Futuroscope

Canton



Au cœur du territoire p.9

A l'occasion des rencontres cantonales, Alain Pichon, s'est rendu, en février dernier, dans le canton de Lussac-les-Châteaux.

Événement



Avec Proxi'loisirs, choisissez votre expérience p.16-17

La nouvelle édition du salon dédié au tourisme et aux loisirs de proximité vous donne rendez-vous, les 2 et 3 avril, au Parc des Expositions de Poitiers



#departement86



Des droits pour tous les enfants !

La protection de l'enfance fait partie de notre cœur de mission.

Aujourd'hui, l'évolution des besoins des enfants et des familles nous conduit à franchir une nouvelle étape en nous engageant aux côtés de l'Etat dans la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. C'est le dossier du mois que vous retrouverez dans votre magazine.

Cette convention partenariale repose sur un choix fort : agir le plus tôt possible pour répondre aux besoins des enfants, garantir leurs droits et leur sécurité, préparer leur avenir et créer les conditions nécessaires à leur épanouissement.

Au-delà des réponses volontaristes apportées par le Département et tous ses partenaires sur le territoire, il est nécessaire d'avoir une stratégie partagée pour conforter les actions existantes et en déployer de nouvelles.

Réussir ensemble pour la prévention et la protection de l'enfance exige l'implication de tous : les familles, les partenaires institutionnels et associatifs et l'ensemble des professionnels qui travaillent à nos côtés, assistants familiaux, travailleurs sociaux, médecins, sages-femmes, puéricultrices, psychologues...

Le Département de la Vienne s'engage à ce que cette volonté commune se traduise en actes concrets au profit des enfants et des familles de la Vienne.

Alain Pichon

Président du Département de la Vienne



Faites comme Stéphane
Rejoignez-nous sur Instagram

pour partager vos photos
sur **#departement86**

**et rendez-vous
au prochain numéro !**



L'Arena Futuroscope, un rêve qui devient réalité !

Le 7 avril 2022 marquera le jour de l'inauguration de l'Arena Futuroscope, et le départ d'un mois riche en manifestations qui permettront aux habitants de la Vienne de découvrir cette salle à vocation événementielle et sportive d'une capacité de plus de 6 000 personnes, initiée par le Département de la Vienne, principal financeur. "Ce formidable outil d'attractivité, moteur de l'activité économique du territoire depuis deux ans, va faire vivre les spectacles culturels et sportifs dans notre département !" a précisé Alain Pichon, Président du Département de la Vienne.

7 avril : Inauguration avec un show lumineux et pyrotechnique.

14 avril : Journée réservée aux collégiens des 15 établissements labellisés "Génération 2024". Ils pourront visiter le site et découvrir la trentaine de métiers liés au chantier.

20 avril : Installation de la Caravane des Sports dans une version géante avec quatorze activités. Inscriptions

sur place pour les enfants de 8 à 16 ans. Le soir, les grands clubs et les sportifs du département seront mis à l'honneur.

28 avril : Deux concerts d'artistes locaux. Dans l'après-midi, le Département de la Vienne invitera les enfants des Maisons de quartier, des Centres socio-culturels, des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance qu'il gère, ceux placés dans des familles d'accueil et les élus du Conseil Départemental des Jeunes pour un concert avec les groupes locaux Mirana et LAF. En soirée, le Département de la Vienne ouvrira les portes de l'Arena Futuroscope à l'ensemble de ses collaborateurs, mais aussi à ceux du Parc du Futuroscope et du Palais des Congrès pour un concert avec les groupes locaux : MaDa/Marghe, Varius Funkus et Lemon Furia.

6 mai : Angèle, pour le premier concert grand public ! La talentueuse artiste belge inaugurera la scène de l'Arena Futuroscope. 4 600 places déjà vendues !



Gamers Assembly

Le Parc des Expositions de Poitiers accueillera, du 16 au 18 avril, la 22^e édition de cette grand-messe dédiée aux amateurs de jeux vidéo et d'e-sport. Née en 2000, la Gamers Assembly organisée par l'association Futurolan, fait désormais partie des plus grands rassemblements de jeux en réseau d'Europe, avec 2 000 joueurs et 22 000 visiteurs attendus en 2022. Au cœur de cette arène de combat virtuelle, chaque team s'affrontera par écran interposé sur plusieurs jeux de référence (League of Legends, Hearthstone, Counter-Strike, StarCraft 2), avec pour objectif de décrocher une victoire de prestige et de remporter plusieurs milliers d'euros de prix. Des animations, des conférences et des concours de cosplay seront également proposés au public.

gamers-assembly.net

La FDJ Nouvelle-Aquitaine Futuroscope de nouveau sur la route

Nouvelle saison, nouveau maillot, nouvelles ambitions. Dévoilée au Palais des Congrès du Futuroscope, en présence du Président du Département de la Vienne, Alain Pichon, et de Pascale Guittet, Vice-Présidente, en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté, la formation féminine de la FDJ Nouvelle-Aquitaine Futuroscope aura à cœur de briller au sein du peloton lors de l'exercice 2022. Pour continuer de figurer parmi les meilleures équipes du Women World Tour, l'effectif pourra s'appuyer sur ses cadres et sur ses deux nouvelles recrues, à savoir l'Australienne Grace Brown, spécialiste du contre-la-montre, et l'Italienne Vittoria Guazzini, titrée à plusieurs reprises sur piste.



200m de haies plantées à Montmorillon



Une nouvelle campagne de plantation de haies, portée par le Département de la Vienne, a été organisée en janvier le long de la rocade de Montmorillon. Trois zones ont été plantées sur la RD 54, par des adultes en formation au lycée agricole de Montmorillon et des agents de la Direction des Routes du Département de la Vienne et de la ZAC du Téléport du Futuroscope.

Plus de 1 300 jeunes arbustes ont été plantés sur une distance de 200 mètres. Cette plantation, chiffrée à 7 700 €, s'inscrit dans le Plan Arbres 2020-2022 qui constitue une des actions du Plan SEVE (Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement) et doit contribuer à la lutte contre le changement climatique, la protection de la ressource en eau, la capture de CO₂ et à la préservation de la biodiversité.

Par le biais d'appels à projets, le Département soutient aussi de nombreuses actions. Haies nouvelles, bosquets, vergers ou agroforesterie peuvent être plantés par des collectivités, des associations, des particuliers ou des agriculteurs. "C'est ainsi qu'en 2021, 23 dossiers ont été instruits pour un montant de 63 889 €", a précisé Joëlle Peltier, Vice-Présidente déléguée du Département, en charge du Climat et du Développement Durable. Cela représente près de 26 000 arbres ou arbustes et 14 km de haies.

Grand Châtelleraut, territoire zéro chômeur de longue durée

La convention de territoire zéro chômeur de longue durée pour le territoire de Grand Châtelleraut a été signée, le 9 février, par Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, Chantal Castelnot, Préfète de la Vienne, et Jean-Pierre Abelin, Président de Grand Châtelleraut. Il s'agit d'une convention pluriannuelle (2022-2026) entre l'association "Territoires zéro chômeur de longue durée", l'entreprise à but d'emploi Le Ressort et l'association TOPE 5 (Territoire objectif plein emploi des cinq du Châtelleraudais), qui réunit les communes de Cenon-sur-

Vienne, de Colombiers, de Naintré, de Scorbé-Clairvaux et de Thuré. Dès 2018, ces communes se sont associées pour préfigurer un territoire zéro chômeur de longue durée. Cette expérimentation a pour objectif de mettre fin à la privation durable d'emploi par la création d'emplois entre des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des personnes volontaires, au chômage depuis plus d'un an. Avec ce dispositif, le Département de la Vienne investit dans la création d'emplois, et donc dans l'avenir, avec un financement à hauteur de 76 000 euros.



Ruralité active avec France Services à Montmorillon

L'inauguration de France Services a eu lieu le 14 février à la Maison Départementale des Solidarités de Proximité (MDS) de Montmorillon, en présence d'Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, et de Joël Giraud, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ruralité.

Ce nouveau dispositif permet à chaque citoyen d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique par des personnes formées et disponibles, pour être orienté, informé et accompagné pour des démarches administratives (famille, social-santé, retraite-autonomie, emploi insertion, logement-énergie et impôts). Il offre également une aide à l'utilisation des services et des outils numériques, avec la mise à disposition de postes informatiques. Dans la Vienne, 19 structures France Services sont labellisées dont quatre portées par



le Département au sein des Maisons Départementales des Solidarités (Chauvigny, Civray, Montmorillon et Jau-nay-Marigny).

Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Montmorillon
2 avenue Jean-Moulin – 86500 Montmorillon
Tél. : 05 49 91 11 03

Le club de Lussac Jujitsu Body Taïso s'illustre au championnat de France

Engagés sur les tatamis du dojo d'Amilly, en février dernier, Lucas Duport et Audéric Guthoerl confirment leur ascension au plus haut niveau, en décrochant le titre national dans la catégorie duo système junior. Une performance imitée par un autre couple formé de Charlotte Morisset et de Balthazar Guillon, avec la consécration suprême obtenue dans la catégorie duo système mixte cadet et une seconde place en junior.



Journée portes ouvertes au collège Joséphine-Baker



© Solutions drones 86

Une journée portes ouvertes sera organisée au collège Joséphine-Baker le 2 avril prochain, à destination du public et des familles des élèves du collège Henri-IV et des communes de Chasseneuil-du-Poitou, de Migné-Auxances et de Vouneuil-sous-Biard, en vue de l'ouverture prochaine de ce nouvel établissement scolaire à Vouneuil-sous-Biard. Ce 35^e collège accueillera ses premiers élèves en mai 2022 ; il devrait scolariser plus de 700 élèves pour une superficie de 8 300 m².

Collège Joséphine-Baker, 2 place de la Mémoire, 86580 Vouneuil-sous-Biard, le samedi 2 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Du tennis de très haut niveau en live et en streaming !

Tournoi international de tennis, l'Open Masculin 86 organisé, du 14 au 20 mars, par le Stade Poitevin TC accueillera des joueurs classés autour de la 300^e place mondiale. Les spectateurs pourront vivre l'intégralité des rencontres en tribune, au cœur de la halle de tennis du Stade Poitevin (Avenue Jacques-Cœur), ou en streaming sur les pages Facebook du Département et du club. Les matchs seront commentés par Dominique Poey (ex-DTN) et par Thierry Montero, avec le concours d'invités issus du monde sportif, associatif et institutionnel. Partenaire de cette manifestation, le Département conviera, le samedi 19 mars, les élèves du collège Maurice-Bedel, labellisé "Génération 2024" et lauréat du concours Semaine Olympique et Sportive. Une trentaine de jeunes pourront

assister aux 1/2 finales du simple messieurs et à la finale du double. Une initiation au padel leur sera offerte pour découvrir ce sport de raquette ludique.

Informations sur stadepoitevintennis.fr.



33 nouveaux sites de 4G fixe pour les communes mal desservies

Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, et Chantal Castelnot, Préfète de la Vienne ont coprésidé les 1^{er} et 3 février, deux visioconférences relatives au lancement de la 4G fixe dans 33 nouveaux sites dans la Vienne, en présence de Séverine Saint-Pé, Vice-Présidente en charge de l'Aménagement et de l'Inclusion Numériques. Cette technologie permet de déployer le haut débit sur les communes mal desservies, en s'appuyant sur le réseau d'antennes mobiles installées par les opérateurs de téléphonie mobile sur le territoire.

Cette solution permet de proposer un accès fixe à Internet via une box dédiée, installée chez les particuliers. Le troisième arrêté ministériel désigne les 33 sites 4G fixe supplémentaires retenus dans la Vienne. Les opérateurs ont un délai de 24 mois maximum pour que les sites soient fonctionnels : Archigny (Orange), Aslonnes (SFR), Asnières-sur-Blour (Orange), Asnois (Orange), Aulnay (Orange), Boivre-la-Vallée (2 - Orange), Bournand (SFR), Brux (2-Orange), Ceaux-en-Loudun (SFR), Cernay (SFR), Cuhon (SFR), Genouillé (Orange), Guesnes (SFR), Journet (Orange), Lathus-Saint-Rémy (Orange), Lauthiers (Orange), Le Vigeant (Orange), Moncontour (SFR), Mouterre-Silly (SFR), Mouterre-sur-Blourde (2-Orange), Prinçay (Orange), Sainte-Radegonde (Orange), Saint-Gaudent (SFR), Saint-Genest-d'Ambière (Orange), Saint-Martin-la-Pallu (SFR), Saint-Maurice-la-Clouère (Orange), Savigné (SFR), Sérigny (Orange), Sérigny (SFR), Thurageau (SFR).

Vivez des "Expériences Famille"

Nuit dans un hébergement insolite, immersion dans un Escape Game, balade au cœur du patrimoine historique et culturel, loisirs indoor ou découverte de la faune au cœur d'un parc animalier, "Expériences Famille" offre une sélection de sites touristiques à partager ensemble. Après une première édition couronnée de succès, ce rendez-vous familial proposera en 2022, 12 nouvelles activités lauréates, venant s'ajouter aux 17 autres récompensées en 2021. Rivalisant de créativité pour proposer des expériences inédites, la moitié des activités soumises au Comité de Sélection formé de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP), en partenariat avec le Département de la Vienne et les Offices de Tourisme, a été spécialement créée pour intégrer le dispositif. Pour les lauréats, cette distinction leur permet de bénéficier d'actions de communication spécifiques, mises en place par l'ACAP et les Offices de Tourisme.

Les projets qualifiés obtiennent l'appellation "Expériences Famille" pour 2 ans. Les Coups de Cœur pour une durée de 1 an. Cette parenthèse inspirante et pleine de surprises s'adresse aux parent(s) et/ou aux grand(s)-parent(s) accompagnés d'au moins un enfant âgé de 6 à 15 ans. Petite nouveauté pour 2022 : les familles repartiront avec des cadeaux en souvenir de chaque expérience testée.

pays-du-futuroscope.com



Le vin de Saumur prend de la bouteille dans la Vienne

Rencontre avec Pascal Barillot, propriétaire-récoltant du domaine du Bois Mignon, à Saix et adhérent de la Marque Poitou.

Des coteaux en pentes douces, des sols argilo-calcaires généreusement drainés, des caves troglodytes majestueuses, le vignoble du nord de la Vienne produit, dans un décor pittoresque et champêtre, des vins de Saumur à la personnalité souple et fruitée. Animé par sa passion pour la vigne, Pascal Barillot perpétue sur le domaine familial du Bois Mignon, la tradition et le savoir-faire viticole transmis par son beau-père. Au cœur de ses 25 hectares ancrés au carrefour des départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire, le viticulteur compose avec élégance une partition vinicole délicate.

Qu'elles soient de vins rouges, rosés ou blancs, tranquilles ou effervescents, les cuvées façonnées sur le domaine ont en commun, une fois en bouche, la finesse et la fraîcheur caractéristiques des vins de Saumur. Avec une production annuelle de 20 000 bouteilles, "le divin breuvage" du Bois Mignon, principalement dominé par le rouge, trouve sa quintessence dans son assemblage issu du cépage chenin, cabernet franc et chardonnay. Proposant des appellations Saumur, Saumur Champigny, Saumur Puy Notre Dame et Crémant de Loire, la cave de Pascal Barillot

dévoile une gamme de vins AOP gourmands et authentiques, nés sur un terroir façonné depuis des siècles, par la douceur angevine associée au caractère continental du Poitou.

Un patrimoine viticole à promouvoir

Il doit se passer quelque chose à travers une bouteille. Régulièrement récompensée, la production viticole du nord de la Vienne, réputée pour l'excellence de ses vins, reflète le savoir-faire de vignerons inlassablement engagés pour accroître leur notoriété auprès du grand public. A l'instar de la quinzaine de ses pairs (Domaines de l'Epinais, de la Neuraye, Isabelle Suire...), Pascal Barillot n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin pour promouvoir un patrimoine marqué par sa diversité et sa typicité, en participant à des marchés de producteurs, en proposant ses produits dans divers points de vente (Center Parcs), en accueillant les visiteurs au cœur de son chai troglodyte ou en encourageant l'œnotourisme. De la vigne à la cave, des ressources humaines à la commercialisation, cette démarche plurielle nécessite de nombreuses compétences. Le prix de la réussite pour continuer à savourer, avec modération, des vins enchanteurs autour d'un plateau de charcuterie, d'un plat de viande en sauce ou d'une assiette de fromages affinés.



**SCEA Charier Barillot :
Lieu-dit La Tourette - Saix
05 49 22 94 59 – 06 79 29 25 81**

Au cœur du territoire



> Sur le site de Sêché Eco Industries au Vigeant

Sêché Eco Industries

Mettre en avant les initiatives locales et les acteurs du territoire. Premier temps fort de cette visite, la délégation a découvert Sêché Eco Industries sur la commune du Vigeant. Spécialisé dans le traitement de la fraction non valorisable des déchets, le site de 18 salariés propose également des solutions de transit pour les déchets valorisables en mélange (papiers, cartons...) et est agréé pour le traitement des déchets d'amiante. Engagé dans une démarche de préservation des ressources, Sêché Eco Industries, présent dans 15 pays, a développé des procédés permettant de valoriser le biogaz issu des déchets sous forme d'électricité et de chaleur. Sur le site du Vigeant, 150 000 tonnes de déchets sont réceptionnés chaque année et participent à la production d'énergie propre. Une ferme solaire de 20 000 m² de panneaux photovoltaïques déployée sur d'anciennes zones d'exploitation, contribue également à générer une énergie verte.

ADI Carbures

Une résistance à toute épreuve. Référence en France dans la fabrication et la réparation de pièces d'usure agricoles et industrielles à base de carbure de tungstène, ADI Carbures a exposé son savoir-faire artisanal aux élus. Basée dans la zone d'activités des Chaffauds à L'Isle-Jourdain, cette PME de 18 salariés développe depuis 2011 une gamme de produits conçus sur mesure pour la grande culture, la vigne et le maraîchage. Entre les pièces pour les charrues, les décompacteurs, les herses ou les socs, cette entreprise innovante gérée par Thierry et Martine David, annonce 2 000 références. Une expertise reconnue, puisque ADI Carbures s'appuie sur un réseau de revendeurs et de concessionnaires nationaux et dispose d'une filiale de pièces dédiées à la viticulture, ouverte depuis 2018 à Saint-Estêphe.

A l'occasion des rencontres cantonales, Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, accompagné de Marie-Renée Desroses, de François Bock et de Gilbert Beaujaneau, Conseillers Départementaux, des maires du Vigeant et de L'Isle-Jourdain et du Président de Vienne et Gartempe, s'est rendu, en février dernier, dans le canton de Lussac-les-Châteaux.

Nouveau Centre d'Exploitation des Routes à L'Isle-Jourdain

Ces visites sur le terrain sont aussi l'occasion de rencontrer les agents du Département. Inaugurés par Alain Pichon, les nouveaux locaux regroupent désormais les Centres d'Exploitation d'Availles-Limouzine et de L'Isle-Jourdain. Financée intégralement par le Département (757 000 €), cette construction plus fonctionnelle, réalisée par des entreprises locales, offre une grande capacité en matière de stockage des matériels et des matériaux. Elle permet aux dix agents d'intervenir en toute saison dans des conditions optimales pour l'entretien, la sécurisation et la préservation de 250 km de routes.



> Des élus attentifs aux explications de Thierry David, dirigeant de ADI Carbures





Un pacte pour l'enfance

Une stratégie nationale a été lancée en octobre 2019, pour faire évoluer la réponse en matière de prévention et de protection de l'enfance. En 2020, le Département de la Vienne s'est porté candidat avec 70 départements qui ont conventionné avec l'Etat. La candidature retenue a permis le lancement de très nombreux échanges entre les institutions, dans le but de renforcer et de garantir les droits des enfants : à la santé, à l'éducation, à la sécurité affective et à l'autonomie après 18 ans.

La convention du Département de la Vienne entre l'Etat et l'ARS Nouvelle-Aquitaine requiert, pour bénéficier de cofinancements, de s'engager sur quatre axes d'évolution : agir le plus précocement possible, sécuriser les parcours et prévenir les ruptures, donner les moyens d'agir et garantir leurs droits, préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte.

Prévention et protection de l'enfance 2022-2023

Des mois de concertation et de partage d'informations, entre le Département, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), ont permis de construire une analyse précise des besoins des enfants et des familles du territoire. *"Cette stratégie va permettre un ensemble d'ajustements permettant au Département de la Vienne de suivre des orientations communes pour le renforcement de la situation des enfants protégés et à protéger. Ces nouvelles mesures sont dans la continuité des évolutions que nous portons"*, précise Rose-Marie Bertaud, Vice-Présidente du Département de la Vienne en charge de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.



Un socle de droits renforcés pour tous les enfants

C'est une très bonne nouvelle annonçant un intérêt pour le secteur... Dans la Vienne, la mise en œuvre des 16 actions avec un engagement financier de l'Etat de 1,8 M€ annuel sur deux ans va permettre de faire plus et mieux pour la protection de l'enfance. Priorité départementale, elle nécessite des moyens importants pour prendre en charge les enfants et accompagner les familles tout en adaptant constamment les dispositifs liés : recrutement de nouveaux assistants familiaux, qualité de prise en charge, évolution des types de mesure, gestion de l'accueil d'urgence...

AGIR LE PLUS PRÉCOCÉMENT POSSIBLE

Renforcer l'accessibilité aux consultations médicales de la PMI

Un médecin supplémentaire de la Protection Maternelle Infantile (PMI) va être recruté pour réaliser les différents actes médicaux et de prévention auprès de la petite enfance. L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces et qu'au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI.

Développer l'intervention auprès des familles vulnérables

Il s'agit d'expérimenter l'intervention d'une équipe spécialisée (puériculteur, sage-femme et conseiller en économie sociale et familiale) auprès des familles les plus vulnérables, notamment en centres d'hébergement.

Accroître la prévention périnatale

La première année du dispositif permettra d'expérimenter l'intervention d'une sage-femme supplémentaire pour les grossesses proches de la protection de

l'enfance, nécessitant une vigilance et un accompagnement accrus de la part des professionnels.

Accompagner le développement de la Crèche familiale préventive

L'objectif est de pérenniser pour la seconde année les recettes de la Crèche. L'année 2021 étant couverte par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, a rempli l'objectif facultatif de soutenir les actions innovantes en PMI en matière de santé publique.

SÉCURISER LES PARCOURS ET PRÉVENIR LES RUPTURES

Soutenir la mission d'évaluation de la CRIP

Cette mission accompagne les modifications d'organisation à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) et permet de renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité de la CRIP pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation.

Renforcer les protocoles informations préoccupantes

Cela consiste à réactualiser et à élargir les protocoles de collaboration concernant les informations préoccupantes entre le Département de la Vienne, le tribunal, les hôpitaux, la pédopsychiatrie, la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Éducation nationale...

Etudier les protocoles de contrôle des établissements

Il est question de formaliser les procédures de contrôle des établissements et le cheminement des alertes liés au suivi des enfants accueillis en systématisant un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance.



Créer des places de répit pour les enfants handicapés de l'ASE

L'objectif est de créer des places en Institut Médico-Educatif (IME) pour recevoir le soir, le week-end et les jours fériés, des enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et orientés vers les établissements pour les personnes en situation de handicap.

Développer les places d'accueil de fratries

De nouvelles places d'accueil seront créées pour les enfants accueillis avec leurs frères et sœurs dans les établissements de la protection de l'enfance.

Etudier la protection de l'enfance à domicile

Une étude majeure sur les mesures à domicile de protection de l'enfance et de prévention sera réalisée pour appliquer ensuite la transformation des modes d'intervention auprès des enfants, en diversifiant l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile et en systématisant les mesures d'accompagnement au retour à domicile.

Développer le recours aux tiers bénévoles

Il sera important de structurer et de développer le soutien aux tiers de confiance et aux tiers bénévoles afin de permettre un accueil plus important des enfants.



Développer des places en centres parentaux

Il faut accroître les mesures de prévention existantes avec l'accueil parents-enfants, le service d'accueil de jour et développer les centres parentaux.

Promouvoir le parrainage

Autre enjeu à poursuivre également, celui d'inclure le parrainage dans l'accompagnement des enfants en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins.

DONNER AUX ENFANTS LES MOYENS D'AGIR ET GARANTIR LEURS DROITS

Inclure la participation des usagers à l'ODPE

Il apparaît déterminant de systématiser la participation des enfants et des jeunes à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE).

PRÉPARER LEUR AVENIR ET SÉCURISER LEUR VIE D'ADULTE

Créer des places d'accompagnement jeunes adultes

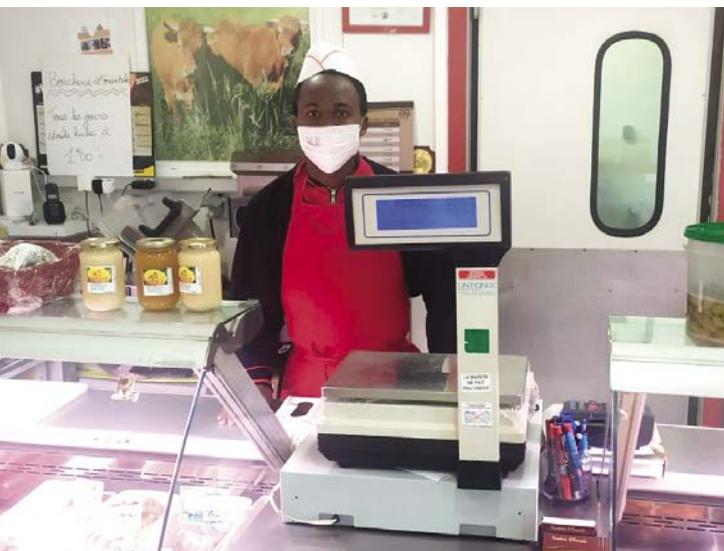
Cela consiste à permettre aux Mineurs Non Accompagnés (MNA) ayant atteint la majorité d'être accompagnés au mieux dans leur parcours visant à obtenir un logement, une formation qualifiante ou un emploi et un revenu.

Mettre en œuvre l'ensemble des missions de l'ODPE

Cette condition particulière consiste à élargir les missions de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance de la Vienne à l'ensemble des attendus légaux et à impliquer les partenaires.

+ Info

- Poursuite de la campagne de recrutement des assistants familiaux et revalorisation de différentes primes
- Création de 18 nouvelles places en Maison d'enfants à caractère social (MECS)
- 1 205 enfants accueillis, dont 280 MNA
- 511 places en placement familial, 215 places en établissements et 88 places en lieux de vie (hors MNA)
- 20 places accueil de jour et 30 places Crèche familiale préventive
- 1 000 informations préoccupantes traitées chaque année par la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
- 2 750 assistants maternels et 340 assistants familiaux sont agréés par la PMI



> Amara en apprentissage boucherie depuis deux ans.

Le SIJM : une clé de l'intégration

Les Mineurs Non Accompagnés étrangers (MNA) sont pris en charge chaque jour par les services du Département de la Vienne, car tout mineur en danger, de nationalité française ou non, relève de la protection de l'enfance. Après leur majorité, certains poursuivent leur intégration au sein du Service d'Insertion Jeunes Majeur(e)s (SIJM)*.

Un dispositif inédit ! Le SIJM, né en 2019, est le fruit de longues années d'expérience autour de l'accompagnement des MNA. *"Cela a été la volonté du Département de créer une passerelle entre la protection de l'enfance et le droit commun, pour exercer un accompagnement après leur majorité, dans une approche sociale et économique"*, indique Bertrand Roche, chef de service au SIJM, Pôle Enfance de l'ADSEA. Même si, dans le département de la Vienne, les MNA, à leur majorité, ont toujours bénéficié de Contrat Jeunes Majeurs** (CJM) leur permettant de finaliser leur parcours. Actuellement 140 jeunes sont sous contrat et ont rejoint des apprentissages dans les filières en tension comme le bâtiment, la restauration, la boulangerie, la boucherie... *"Avec leur désir d'être intégrés et leur volonté de s'en sortir, on retrouve chez eux le goût du travail. Ils sont d'ailleurs appréciés par leurs patrons."*

Un accueil adapté et spécifique

"Je suis tellement content !" témoigne Amara, 19 ans, depuis un an au SIJM et en apprentissage boucherie depuis deux ans. Il est arrivé en 2018 après un an de voyage en provenance de Guinée-Conakry. *"Il a fallu, ici, comprendre la façon de vivre et la langue. Je suis encore timide pour parler... Au SIJM, j'apprends comment payer des factures et gérer un budget."* Les objectifs d'accompagnement de la structure sont de finaliser le travail sur l'autonomie et de concrétiser la sortie du dispositif MNA. *"Notre intervention, c'est de créer un pont entre la protection de l'enfance et le monde adulte"*, affirme Bertrand Roche.

Le service accueille, sur l'ensemble du territoire, 72 jeunes garçons ou filles âgés de 18 à 21 ans, en Contrat Jeunes Majeurs ayant acquis les fondamentaux de l'autonomie et de l'insertion sociale, et étant inscrits dans un projet professionnel. L'équipe éducative est chargée de renforcer les modalités d'évolution du jeune en matière d'insertion, sur le plan administratif et dans sa vie quotidienne, avec les organismes de droit commun.

Mamadou, 21 ans, est, quant à lui, sorti du SIJM, il y a un an, pour être embauché par une entreprise de peinture en bâtiment. Un parcours remarquable. En France depuis 2017, il revient sur les aides qu'il a reçues : *"Cela a été tellement dur avant, que lorsque je regarde le premier jour où je suis arrivé et maintenant, je suis vraiment très heureux. Je remercie le Département, le SIJM et toutes les personnes qui ont été là pour moi."*

adsea86.fr

*Le SIJM est une antenne de l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADSEA)

** Aide consentie par le Département à tous les jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), une mesure transitoire entre la minorité et l'indépendance qu'apporte la majorité.

Vous êtes intéressés par l'accueil durable et bénévole, contactez le pôle Mineurs Non Accompagnés (MNA) du Département de la Vienne, qui vous accompagnera sur ce dispositif.

benevolat-mna@departement86.fr



> Alexandre Aujoux, vérifiant la vue de l'un de ses clients

Des réseaux indépendants se sont constitués sur toute la France, mais aussi dans la Vienne et les enseignes traditionnelles se sont également mises à communiquer sur cette prestation, essentielle en zone rurale. Ces professionnels de l'optique déploient leur dispositif chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux, les résidences services seniors, et les entreprises.

Un professionnel de santé spécialisé à domicile

Ce service de proximité permet aux habitants du territoire de bénéficier d'un professionnel de l'optique à domicile et sur rendez-vous. Par exemple, Alexandre Aujoux, titulaire d'un BTS opticien-lunetier, responsable d'un magasin d'optique pendant 15 ans sur Poitiers, a opéré un virage dans sa carrière professionnelle pour travailler avec Les Opticiens Mobiles®, essentiellement dans le sud du département et les départements limitrophes. "Je me rends sur le lieu de travail ou de vie de la personne, en présence de la famille ou du tuteur pour les personnes fragiles", explique-t-il. "L'avantage d'aller sur les lieux de vie permet d'en savoir plus sur l'éclairage, sur la position de la personne, etc. Nous pouvons ainsi donner des conseils judicieux et proposer des lunettes adaptées."

En effet, cette nouvelle assistance résout la problématique du déplacement mais permet aussi aux personnes

L'optique chez vous

Si l'optique à domicile est une tendance depuis quelques années, celle-ci a explosé depuis deux ans. Le contexte sanitaire a favorisé l'émergence de ce service de proximité, surtout auprès des personnes en perte de mobilité.

de prendre soin de leurs yeux. Lorsqu'on est un senior, une bonne vue a des effets positifs sur le quotidien (éviter les chutes, se repérer, sociabiliser...). Michel Rougeot, gérant d'Optic 2000 à Chauvigny, explique qu'il a toujours fait cela, une évidence pour lui : "Depuis la création de mon magasin, il y a 36 ans, je me suis toujours déplacé auprès de mes clients qui en faisaient la demande. Maintenant, c'est dans l'air du temps, donc depuis trois ans nous communiquons sur ce service, comme beaucoup d'enseignes dans la Vienne."

"Nous avons créé cette prestation l'année dernière en réponse à une forte sollicitation, liée également aux confinements", complète Florent Lemoine, opticien chez L'Optique Duvot Access à Naintré. Il est responsable du service à domicile sur deux magasins. "Ce développement s'alignait parfaitement avec une tentative que nous avions faite dans les Ehpad, il y a 3 ans."

Une pratique complète de santé

Après le premier passage de l'opticien, et lorsque la personne a accepté le devis, le professionnel s'occupe de la prise en charge par la Sécurité Sociale et la Mutuelle. Il revient pour la livraison et l'ajustage de l'équipement. L'optique à domicile est un service précieux, surtout dans le contexte actuel, puisqu'il permet d'éviter les lieux collectifs accueillant du public, mais aussi parce qu'il met la santé au domicile de chacun.

PROXI' LOISIRS

2 & 3 avril
Parc des Expos
POITIERS



Avec Proxi'loisirs, choisissez votre expérience

La nouvelle édition du salon dédié au tourisme et aux loisirs de proximité vous donne rendez-vous, au Parc des Expositions de Poitiers.

Envie de vivre des expériences "Wahoo" en famille ! Que vous soyez un pratiquant de la randonnée pédestre en quête de nature bucolique, un fondu de sport extrême suspendu à plusieurs mètres au-dessus du vide, un amateur d'hébergements insolites ou de cocooning, un adepte de visites culturelles ou de découvertes gastronomiques, Proxi'loisirs vous dévoilera une offre touristique à 360° pour vous adonner, seul ou en famille, le temps d'un week-end ou d'une semaine, à des activités inoubliables.

Avec une centaine d'exposants, offices de tourisme, sites touristiques et patrimoine, loisirs sportifs, terroir et artisanat, bien-être..., cette manifestation organisée à l'initiative du Département de la Vienne, avec le concours de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP), proposera aux visiteurs une pérégrination nonchalante, de stand en stand, pour dénicher des idées de sorties dans la Vienne et dans les départements limitrophes.

"Le tourisme de proximité est un secteur en pleine expansion. Le salon Proxi'Loisirs est l'occasion, pour les visiteurs, de découvrir des activités de qualité, à partager en famille et aux professionnels du tourisme l'opportunité de présenter leurs offres directement à une clientèle en quête de sites de loisirs et d'expériences proche de chez eux", souligne Isabelle Barreau, Conseillère Départementale Déléguée, en charge du Tourisme et de l'Attractivité.

Mettre en avant le caractère authentique de notre terroir

Et si nous parlions Poitou ! Avec la volonté de regrouper et de promouvoir, sous un même étendard, les acteurs de notre économie locale (artisanat, tourisme, industrie, sport, gastronomie...), la Marque Poitou, commune à la Vienne et aux Deux-Sèvres, fédère depuis son lancement plus de 250 adhérents. Le stand Poitou de 80 m², reconnaissable à son "P" rouge sur fond blanc, dévoilera des espaces dédiés à la dégustation et à la vente à emporter (dégustation de jus et de vins, producteurs de fromages de chèvre, de charcuterie, de thés...), ainsi que la boutique du Terroir consacrée aux savoir-faire des producteurs du Poitou (vente de produits locaux).

Sans oublier une partie réservée aux animations toujours appréciées du public. De nombreux lots seront mis en jeu, avec la possibilité de les gagner, en tournant la roue de la chance. Un concours sur les pages facebook du Département de la Vienne et du Poitou sera lancé le 18 mars pour remporter des paniers de produits locaux.

Les petits plus du salon

Vous en voulez encore ? De nombreuses autres animations ponctueront le week-end. A noter également la présence d'un stand Expériences Famille (voir page 7) et d'un espace Terra Aventura.

A l'invitation du Département de la Vienne, deux stands aux couleurs de La Moselle et des Deux-Sèvres proposeront de découvrir, pas à pas, les richesses patrimoniales de leur territoire. De quoi passer un moment de détente, entre évasion et divertissement. Fermez les yeux, prenez une pause, vous êtes si bien dans le Poitou.

+ Info :

Entrée gratuite.

Samedi de 10h à 19h.

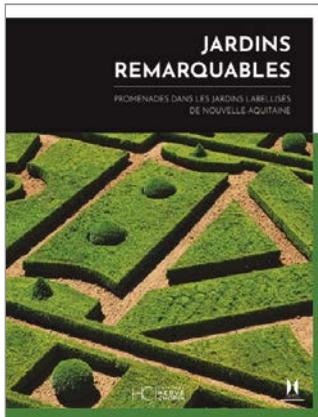
Dimanche de 10h à 18h.

Restauration sur place





LIVRES - AGENDA



Jardins Remarquables de Nouvelle-Aquitaine

Illustré de photographies et de plans, cet ouvrage invite à découvrir l'ensemble des Jardins remarquables de notre région. Depuis sa création par le ministère de la Culture, le label "Jardins remarquables" a été décerné à 58 parcs et jardins de Nouvelle-Aquitaine, dont quatre dans la Vienne. Leurs typologies varient des grands jardins réguliers jusqu'aux jardins d'écoliers, en passant par des lieux plus intimistes ou en découvrant, ici un arboretum, là une pépinière ou encore des jardins d'artistes ou de curé. Espaces clos structurés par les murs d'un potager, s'ouvrant aussi souvent sur le grand paysage, ils renvoient toujours à l'âme et à la passion de leurs propriétaires.

Jardins Remarquables, de Christophe Bourel Le Guilloux et de Stéphanie Bérusseau. Editions Hervé Chopin. 28,50 €.

Agenda des Espaces Naturels Sensibles 2022

Découvrez le nouvel agenda des sorties nature dans les cinq Espaces Naturels Sensibles de la Vienne. Les visites sont ouvertes à tous, gratuites et animées par des associations agréées par le Département. Découvrez le programme des animations pédagogiques dans les cinq Espaces Naturels Sensibles de la Vienne.

Pour le feuilletter ou le télécharger lavienne86.fr

Ensemble Josquin des Prés

A l'occasion des festivités du 60^e anniversaire de l'ensemble Josquin des Prés, l'orchestre placé sous la direction de Thierry Vallet, débute une saison riche en événements. Au programme, le "Concerto pour violon" de Beethoven, avec la soliste Valeriya Lebedeva, la "40^e Symphonie" de Mozart, et le "Concerto pour hautbois" de Haydn, avec le soliste Olivier Blanchard. Rendez-vous le dimanche 20 mars à 16h au Théâtre

de Blossac à Châtelleraut, le mardi 22 mars à 20h30 à l'église Saint-Porchaire à Poitiers, et le vendredi 25 mars à 20h30 au CHU, Salle Agora à Poitiers.

Plein tarif : 15 € - tarif réduit : 10 € (étudiants, demandeurs d'emploi) Gratuit pour les moins de 12 ans. Prévoir le pass vaccinal et le port du masque pendant le concert.

Journées portes ouvertes au Lycée Agricole

Sème ta formation et récolte ton avenir ! Portes ouvertes au Lycée Agricole de Venours le samedi 19 mars (toutes formations). Visite de 9h à 17h.

Agri Campus Poitiers Venours 86480 Rouillé.

Tél. : 05 49 43 95 33 - venours.fr

One beatboxer show

Kosh nous conte avec humour la découverte de son art, sa quête de sons et son désir de succès... qui tarde à venir ! Au travers d'anecdotes nourries de musiques, bruitages et autres sons aussi surprenants que saisissants, Kosh nous propose un spectacle multiple, drôle et novateur empruntant aux codes du stand-up. A l'heure où l'homme ne vit plus que grâce aux machines, lui a mis les machines à son service et dans sa voix. Et c'est avec beaucoup d'humanité qu'à travers son histoire, il nous parle un peu de chacun d'entre nous. Rendez-vous le 25 mars à 20h45 à La Margelle à Civray. Tout public.

la-margelle.com

Trophée tourisme endurance

Rendez-vous pour le Trophée Tourisme Endurance 2022 sur le Circuit du Val de Vienne - Le Vigeant avec le TTE Pirelli Series comme épreuve phare, les 8, 9 et 10 avril. Le format du meeting comprend une séance de qualifications de 40 minutes et la course de quatre ou de six heures suivant les épreuves.

Tél. : 05 49 91 79 17



Le farci poitevin

recette du chef André Point



Le farci poitevin est un plat campagnard typique de la région. Aujourd'hui comme hier, il se consomme dans les réunions de famille et fait la fierté de la maîtresse de maison.

INGRÉDIENTS

- 800 g de choux
- 150 g d'oignons
- 300 g d'oseille
- 200 g de persil
- 200 g de laitue
- sel, poivre, macis
- 200 g de poireaux
- 10 œufs
- 200 g de blettes
- 250 g de chapelure
- 200 g de gras de porc
- 100 g de cives

PRÉPARATION

Conserver les feuilles externes des choux.
Blanchir les choux, la salade, les poireaux, les blettes.
Hacher grossièrement au couteau les choux, la salade, les poireaux et les blettes. Ajouter les oignons et les cives hachés. Faire fondre l'oseille, puis l'égoutter.
Ajouter aux légumes hachés les œufs, la chapelure, le gras de porc en dés, le sel, le poivre, le macis.
Prendre un grand saladier, disposer le filet à farci, puis les feuilles de choux blanchies sur la paroi du saladier. Y ajouter le mélange de légumes, puis refermer la poche à farci et bien la serrer.
Faire cuire le farci dans un grand faitout, avec beaucoup d'eau, à 80°C pendant 3 heures.
Laisser refroidir. Mettre au réfrigérateur pendant 3 heures. Le farci peut être mangé froid, tiède ou chaud, en entrée ou en accompagnement de viande.

GRUPE UNION POUR LA VIENNE

Vivement le printemps !

Cela fait deux ans jour pour jour que la crise sanitaire fait partie de notre quotidien, entraînant avec elle son lot d'incertitudes et de restrictions, limitant nos projets.

A l'approche du printemps, la situation s'améliore nettement. Nous ressentons tous ce besoin d'évasion, de nous projeter avec confiance dans l'avenir, de sortir de la morosité ambiante et d'entrevoir des lendemains positifs.

Sur le terrain, les entreprises de la Vienne espèrent beaucoup dans le printemps qui arrive, dans les mesures sanitaires qui s'allègent, dans le redémarrage de leur activité. Elles y sont préparées ; prêtes à repartir encore plus fort qu'avant la crise, à investir, à créer de la richesse, des emplois, à innover, à recruter et à former de nouveaux talents.

Notre territoire foisonne de forces vives qui développent nos filières locales, qui transmettent leur savoir-faire et réalisent des projets utiles, durables et de grande qualité.

Ces histoires, ce sont les vôtres, celles de vos voisins, des habitants de votre commune, de votre canton, de votre département. Nous les soutenons et nous saluons leur engagement.

Avec le printemps qui arrive, ce sont aussi les grands projets du Département qui verront le jour, parmi lesquels l'emblématique ARENA Futuroscope ! Le mois prochain sera dédié à son inauguration.

Le choix que nous avons fait, nous l'assumons, parce qu'il n'y a pas de grands projets sans vision. Il n'y a pas de grands projets sans investissements. Il n'y a pas de grands projets sans cette ambition forte qui guide l'action des élus de la Majorité départementale !

Vivement le printemps !

Vos élus du groupe Union pour la Vienne :

Brigitte Abaux, Sandrine Barraud, Isabelle Barreau, Gilbert Beaujaneau, Bruno Belin, Marie-Jeanne Bellamy, Rose-Marie Bertaud, François Bock, Anne-Florence Bourat, Valérie Chebassier, Henri Colin, Benoît Coquelet, Valérie Dauge, Guillaume de Russé, Marie-Renée Desroses, Claude Eidelstein, Jean-Olivier Geoffroy, Pascale Guittet, Gérard Herbert, Alain Joyeux, Jean-Louis Ledoux, Pascale Moreau, Jérôme Neveux, Lydie Noirault, Sybil Péciaux, Joëlle Peltier, Gérard Perochon, Alain Pichon, Benoît Prinçay, Séverine Saint-Pé.

Tél : 05 49 55 66 00 - unionpouurlavienne.fr

GRUPE DES ÉLU.E.S LA VIENNE EN TRANSITION

Bientraitance dans les EHPAD

Le grand âge devrait être une priorité du Département. S'il a entrepris de revaloriser le point GIR (un des plus bas de France) pour atteindre la moyenne nationale, ce sera toujours insuffisant pour les familles dont la préoccupation est aussi le bien-être des aîné-e-s dans les EHPAD. Le Département devrait y veiller et augmenter les moyens humains et matériels partout où il est compétent.

Ludovic DEVERGNE, Sarah RHALLAB,

Florence HARRIS, Grégory VOUHÉ

Tél : 06 17 55 09 42 - mail : contact@vienne-en-transition.fr
vienne-en-transition.fr

PROXI' LOISIRS

2 & 3 avril
Parc des Expos
POITIERS



Salon
du Tourisme
en Poitou !

ENTRÉE
GRATUITE

